



Ville d'Iqaluit
1085 Mivvik Street
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Message d'intérêt public

Mise à jour sur l'eau potable – Foire aux questions (FAQ)

13 octobre 2021 — Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit tient à rappeler aux citoyens et citoyennes que la ligne d'assistance concernant l'eau potable de la Ville (979-5603) est maintenant en service et que toute demande d'information doit être adressée au moyen de cette ligne pour obtenir réponse à vos questions. Nous invitons la population à s'abstenir de poser leurs questions sur les médias sociaux, car la Ville n'a pas la capacité de répondre à ces messages et à ces questions de cette façon. Veuillez suivre les messages d'intérêt public diffusés par la Ville d'Iqaluit et le gouvernement du Nunavut et ne vous fiez pas aux informations provenant de sources non vérifiées.

La Ville d'Iqaluit a créé une foire aux questions, c'est-à-dire un répertoire des questions les plus fréquemment posées dans la plupart des conversations. Cette foire aux questions a pour but de réduire le volume d'appels et de permettre au personnel de la Ville de communiquer avec les citoyennes et citoyens qui ont besoin d'aide pour avoir de l'eau.

Foire aux questions

Q : À quel moment sera-t-il possible de se procurer de l'eau ?

R : De l'eau traitée sera offerte au public tous les jours entre 11 h et 18 h.

Q : À quel endroit sera-t-il possible de se procurer de l'eau ?

R : L'eau traitée sera offerte à la station de remplissage de la bibliothèque.

Q : Le service d'eau distribué par camion-citerne sera-t-il offert en dehors des heures de service habituelles ?

R : Non, le service d'eau distribué par camion-citerne ne sera pas offert en dehors des heures habituelles de service.

Q : La Ville dispose-t-elle de cruches pour les citoyens et citoyennes ?

R : La Ville dispose d'un nombre limité de cruches d'eau. Toute personne ayant besoin d'aide à ce sujet peut appeler la ligne d'assistance concernant l'eau potable (979-5603).

Q : Si nous recueillons notre eau à la rivière, devons-nous la faire bouillir ?

R : Oui, il est recommandé de faire bouillir l'eau de la rivière pendant au moins une minute.

Media releases are available in Inuktitut, English and French at www.iqaluit.ca.
Les communiqués de presse sont diffusés en inuktitut, en anglais et en français au www.iqaluit.ca.



Ville d'Iqaluit
1085 Mivvik Street
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Q : Nos réservoirs d'eau peuvent-ils être remplis d'eau en toute sécurité ?

R : La Ville a recommandé de vider les réservoirs d'eau. Une fois le réservoir à nouveau rempli, l'eau doit être bouillie pendant une minute avant de la consommer.

Q : Comment nettoyer mon réservoir d'eau ?

R : La Ville recommande de vidanger le réservoir. Toutefois, les citoyennes et citoyens peuvent effectuer un rinçage ou un nettoyage supplémentaire de leur réservoir s'ils le souhaitent.

Q : L'eau distribuée par camion est-elle traitée ?

R : Oui. L'eau provient de la rivière et est traitée avant d'être livrée, mais la Ville recommande quand même de faire bouillir l'eau pendant une minute avant de la consommer.

Q : À quel moment les citoyens et citoyennes pourront-ils avoir de l'eau livrée à domicile ?

R : Les citoyens et citoyennes desservis par le service de distribution d'eau par camion commenceront à recevoir de l'eau à partir du 13 octobre 2021. Veuillez vous attendre à des retards dans le service de livraison d'eau. Les citoyennes et citoyens desservis par l'aqueduc ne pourront pas se faire livrer d'eau à domicile, mais une station de remplissage est ouverte tous les jours.

Q : Les restaurants sont-ils en mesure de servir des boissons ou de la nourriture en vertu de l'avis de ne pas boire l'eau ?

R : Le ministère de la Santé fournira des directives aux établissements de restauration de la Ville pour les informer des mesures à prendre.

Q : La Ville remboursera-t-elle les citoyens et citoyennes qui ont fait nettoyer leurs réservoirs d'eau ?

R : Non. La Ville ne couvrira pas ce coût.

Q : Les citoyens et citoyennes doivent-ils jeter leurs machines à café, humidificateurs, etc.?

R : Non, vous n'avez pas besoin de jeter aux ordures les appareils ménagers.

Q : Quel est le degré de qualité de l'eau au lac Geraldine?

R : La qualité de l'eau du lac Geraldine est bonne. Le gouvernement du Nunavut teste l'eau du lac et de ses environs pour s'assurer qu'il n'y a pas de contaminants.

Q : Qu'est-ce qu'une contamination ?

R : On soupçonne une contamination aux hydrocarbures (BTEX). Des tests de confirmation et une étude approfondie sont en cours. La Ville attend les résultats du laboratoire pour confirmer le type de contaminants et leur concentration. BTEX signifie benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes. Ces composés sont principalement présents dans les hydrocarbures pétroliers, comme l'essence et le carburant diesel, ou utilisés comme solvants industriels ou comme intermédiaires dans la production de styrène ou de benzène. Ils peuvent infiltrer l'eau potable par lessivage depuis des sites contaminés ou par rejets industriels d'usine de fabrication de produits chimiques, ou à la suite d'un déversement pendant le transport ou l'entreposage.

Media releases are available in Inuktitut, English and French at www.iqaluit.ca.
Les communiqués de presse sont diffusés en inuktitut, en anglais et en français au www.iqaluit.ca.



Ville d'Iqaluit
1085 Mivvik Street
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

Q : Comment une personne est-elle exposée aux hydrocarbures ?

R : Pour les non-fumeurs, l'exposition à certains hydrocarbures provient principalement de l'air et de l'utilisation de divers produits, notamment de l'essence, des carburants diesel et des solvants, en particulier dans les environnements intérieurs. Les fumeurs peuvent également être exposés à des niveaux beaucoup plus élevés. L'air intérieur représente généralement la plus grande source d'exposition. Les garages adjacents à une maison et le tabagisme représentent les plus grands facteurs de niveaux d'air intérieur. Parmi les autres sources d'hydrocarbures dans l'air intérieur possibles, mentionnons les colles, les peintures, la cire pour meubles ou les détergents.

Q : Comment les hydrocarbures peuvent-ils se retrouver dans l'eau ?

R : La Ville étudie actuellement des points d'entrée possibles. L'infiltration dans des chambres souterraines de l'usine de traitement de l'eau est en cours d'analyse, mais elle n'est pas encore confirmée. La Ville étudie cette question avec rigueur pour en confirmer les répercussions.

Q : Quelles sont les normes de qualité de l'eau potable en matière de BTEX ?

R : Santé Canada a établi la concentration maximale admissible (CMA) pour chaque composé de BTEX comme norme de qualité de l'eau potable. Les réseaux d'aqueduc publics et semi-publics sont tenus de respecter ces normes. Les CMA sont fixées à des niveaux où l'exposition à long terme sur 70 ans poserait un risque minimal pour la santé. Les CMA sont fixées en fonction d'un effet potentiel sur santé au degré le plus sensible et doivent constituer une protection également contre d'autres effets potentiels sur la santé.

Les objectifs esthétiques (OA) pour les BTEX sont fixés au seuil de signalement d'odeur le plus bas pour chaque paramètre. À des seuils supérieurs aux OA, les consommateurs peuvent commencer à se plaindre que l'eau dégage une odeur.

Paramètre	CMA (objectif en fonction de la santé)	OA
Benzène	0,005 mg/L	S/O
Toluène	0,06 mg/L	0,024 mg/L
Éthylbenzène	0,14 mg/L	0,0016 mg/L
Xylènes totaux	0,09 mg/L	0,02 mg/L



Ville d'Iqaluit
1085 Mivvik Street
C.P. 460
Iqaluit (Nunavut)
X0A 0H0

La Ville a mis en place une ligne d'assistance téléphonique concernant l'eau potable en service du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (sauf entre 12 h et 13 h) pour poser toutes vos questions par rapport à l'eau potable. Si la ligne est occupée, veuillez laisser un message vocal et un représentant de la Ville vous appellera dans les prochaines 24 heures. Les Aînés ou toute personne qui a des limitations physiques sont invités à appeler la ligne d'assistance concernant l'eau potable afin que de l'eau leur soit livrée.

##

Pour de plus amples renseignements pendant les heures de bureau, veuillez communiquer avec :

Ligne d'assistance concernant l'eau potable
867-979-5603